Ref. formation 202102088161

MAC Cyno

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AZ SECURITE CONSEIL
Adel ZOUARA
05.45.80.52.16
azsecuriteconseil@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Pour le stagiaire: - Être titulaire de la carte professionnelle "Agent de sécurité cynophile" en cours de validité - Être titulaire du SST en cours de validité Pour le chien: - Avoir satisfait aux exigences du test d'entrée en formation (18 mois minimum) - Être à jour des vaccins (C.H.L.P.PI.R) avec passeport européen + toux du chenil - Le phénotype du chien doit correspondre à une des races de chiens habilités au mordant définie par la Société Centrale Canine. Pour les chiens de deuxième catégorie: test comportemental à jour ainsi que les formalités administratives Les chiens de première catégorie sont interdits Évaluation écrite portant sur: - Les connaissances cynophiles - Les premiers secours canins - L'hygiène et le bien-être du chien - La légitime défense A l'issue de ces évaluations, si nécessaire, un programme de formation adapté à chacun sera proposé par l'organisme de formation Le stagiaire devra valider les compétences correspondants aux UV 3-4-5 (obéissance, maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense, détection avec chien), à l'issu d' un parcours de formation qui ne pourra être inférieur à 70H s

Prérequis pédagogiques :

Pour le stagiaire: - Être titulaire de la carte professionnelle "Agent de sécurité cynophile" en cours de validité - Être titulaire du SST en cours de validité Pour le chien: - Avoir satisfait aux exigences du test d'entrée en formation (18 mois minimum) - Être à jour des vaccins (C.H.L.P.PI.R) avec passeport européen + toux du chenil - Le phénotype du chien doit correspondre à une des races de chiens habilités au mordant définie par la Société Centrale Canine. Pour les chiens de deuxième catégorie: test comportemental à jour ainsi que les formalités administratives Les chiens de première catégorie sont interdits

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Maintenir et actualiser les compétences réglementaires dans le cadre du renouvellement de la carte professionnelle "Agent de sécurité cynophile"

Contenu et modalités d'organisation

Validation pratique: - Obéissance et sociabilité du chien - Maîtrise du chien dans le cadre de la légitime défense - Détection de personnes et d'objets pouvant porter préjudice à la sécurité des biens et des personnes Évaluation théorique: -Législation et réglementation cynophiles - Connaissances générales du chien

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***

Validation(s) Visée(s)

Agent de sécurité cynophile - *Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités

00221195	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Angoulême (16)	AZ SECURITE CONSEIL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00255007	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Angoulême (16)	AZ SECURITE CONSEIL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00332652	du 01/01/2023 au 31/12/2023	L'ISLE D'ESPAGNAC (16)	AZ SECURITE CONSEIL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00395020	du 01/01/2024 au 31/12/2024	L'Isle-d'Espagnac (16)	AZ SECURITE CONSEIL	MON COMPTE FORMATION	FPC
00521514	du 01/01/2025 au 31/12/2025	L'Isle-d'Espagnac (16)	AZ SECURITE CONSEIL	MON COMPTE FORMATION	FPC